

FORUM DE DAKAR SUR LA RSE - EDITION 2010 Hôtel des Almadies de Dakar – 23 & 24 Février 2010

« La RSE comme facteur déterminant de la compétitivité de l'Entreprise et de l'Economie », tel a été le thème de réflexion qui a alimenté les débats de la seconde édition du forum de Dakar sur la RSE, « dakar RSE 2010 », organisé les 23 et 24 Février 2010 à l'Hôtel des Almadies par RSE Sénégal, l'Ambassade du CANADA au Sénégal et le Comité d'Orientation et de Suivi de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA).

Le concept de RSE constitue pour le Sénégal et les pays de la sous région un excellent moyen de repenser son modèle de développement économique, en ce sens qu'il permet d'intégrer dans la compétitivité des organisations (entreprises privées et publics, administrations, collectivités locales, etc...) une nouvelle approche plus globale centrée sur des considérations liée à l'Economie, le Social, le Sociétal et l'Environnemental. Il permet surtout de *privilégier dans les choix d'investissements et de consommation les entreprises prenant en compte les considérations éthiques, sociétales et environnementales*

Si la première édition 2009 du Forum de Dakar sur la RSE s'est focalisée sur des exemples de bonnes pratiques menées par des entreprises privées et agences publiques du Sénégal dans le domaine du Mécénat et de l'Environnement, la présente édition est allée plus en profondeur dans la réflexion sur *les enjeux de la RSE* en échangeant sur trois sujets conditionnant *le Développement Durable des entreprises et de l'économie du Sénégal*, à savoir :

- La Gouvernance d'Entreprise et l'Ethique Professionnelle
- Le développement économique des zones décentralisées par des politiques RSE
- Le partenariat environnemental

La Gouvernance d'Entreprise et l'Ethique Professionnelle

La **Gouvernance d'entreprise** au même titre que la Gouvernance économique renvoie à la notion d'Ethique et d'une Culture d'entreprise (ou culture dans la société) fondée sur un ensemble de valeurs partagées par tous. L'Ethique est au cœur de notre vie quotidienne, dans nos foyers, sur nos lieux de travail, dans le monde politique, et sa pratique exige un engagement et une responsabilité tant individuelle que collective.

Le Président *Kéba MBAYE*, éminent juriste sénégalais, ne rappelait-il pas l'importance d' « *adopter l'éthique comme règle de comportement comme s'il s'agissait d'un principe de conduite obligatoire pour tous sans exception* ».

Ses propos restent d'actualité et interpellent le monde professionnel et celui de l'entreprise en particulier. En effet, parler d'éthique aujourd'hui est devenu une priorité. Les crises successives de l'année 2008 ont conduit hommes politiques et hommes d'affaires à affirmer la nécessité d'une plus forte responsabilité professionnelle, de comportements professionnels nouveaux à adopter, en somme de se pencher avec urgence sur l'éthique professionnelle.

De plus, l'environnement des affaires est extrêmement compétitif et les entreprises veulent faire de plus en plus de profits. Que ce



soit dans les petites ou les grandes entreprises, en Afrique de l'Ouest ou n'importe où dans le monde, les employés peuvent faire face à des dilemmes éthiques difficiles.

Et si l'éthique était le chemin de la performance, une performance non plus à court terme mais à long terme, une performance durable qui garantit le développement de chaque entreprise, le Bien être de ses salariés et surtout des populations.

Les questions relatives à l'éthique et au professionnalisme donnent lieu, partout dans le monde, à des réflexions cruciales. Le Forum de Dakar sur la RSE a participé de cette réflexion globale.

Accélérer le développement économique des zones décentralisées par des politiques RSE

Le besoin de valorisation est crucial pour nos économies africaines. Au Sénégal, comme dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, une majeure partie de la population, agraire et pastorale, vit dans un grand dénuement et avec de trop rares mises en valeurs de leurs productions et leurs savoirs faires.

La récession mondiale actuelle renforce l'importance d'accélérer la modernisation de nos économies rurales. Une base économique plus diversifiée permettrait en effet d'accroître le développement social des régions rurales et de saisir les opportunités formidables en matière de création d'emplois.

Au Sénégal, cinq ans (50 ans) après l'Indépendance, on constate toujours une concentration excessive de l'économie dans la Région de Dakar au détriment des autres régions du Sénégal qui se répartissent moins de 20% de l'activité économique globale. Il s'agit aujourd'hui et plus que jamais de repenser la stratégie d'aménagement du territoire à partir d'une politique « volontariste » en matière de développement économique local.



Les Documents de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP 1, 2 et 3), la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), de même que les politiques sectorielles liées au développement de l'entrepreneuriat, de la transformation de produits agricoles, de l'énergie, du tourisme, des technologies de l'information de la communication, de la téléphonie, de la finance etc... ont défini des axes pour une stratégie de croissance visant le développement des Régions et des localités rurales en particulier.

Outre le fait que ces politiques nécessitent une coordination et une harmonisation des actions, elles rappellent que les objectifs ne seront atteints qu'avec le renforcement d'une Economie rurale à partir d'un dispositif institutionnel qui encouragerait des investissements privés dans les secteurs productifs ruraux non agricoles, et qui favoriserait la création de véritables Pôles d'excellence rurale et Pôles de développement économique.

Les importants investissements en cours dans le secteur des infrastructures concourent de cet objectif de donner une place beaucoup plus significative dans l'activité économique nationale à nos régions décentralisées et au milieu rural en particulier.

Face aux limites d'un secteur économique et commercial concentré dans la Région de Dakar, le Forum sur la RSE a été l'occasion d'échanger et de débattre sur le niveau de Responsabilité sociale et d'Engagement des entreprises (RSE) dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural et sur les dispositifs (conditions et facilités) à envisager pour favoriser des investissements, des financements, des activités génératrices de revenus (AGR) en zone décentralisée.

La RSE suscite le partenariat environnemental

"Notre planète que nous découvrons fragile et plus interdépendante qu'on ne le croyait, est en passe d'être totalement déséquilibrée par la recherche effrénée et égoïste du profit. Il nous faut absolument coopérer et nous orienter résolument vers le Développement Durable pour sauver l'Humanité de catastrophes tels que le réchauffement climatique, la sécheresse, les inondations, le rétrécissement des fleuves, la dégradation des terres agricoles riches en minérais, etc...".

Ce message lancée par *le Président de la République du Sénégal* et qui vise à alerter sur l'impact des changements climatiques dans nos activités de production interpellent directement les dirigeants d'entreprises sur leurs rôles et responsabilités dans la dégradation de l'Environnement et l'urgence de prendre davantage en compte, dans leurs politiques de responsabilité sociale et environnemental (RSE), les questions liées à la prévention des risques et catastrophes naturelles.



Le Sénégal, de par sa position géographique, son système de production industrielle et le comportement de ses citoyens, doit aujourd'hui faire face à des périls environnementaux majeurs qui peuvent remettre en question tous les efforts entrepris par l'Etat, la Société civile et le Secteur privé d'inscrire notre Economie dans une dynamique de Développement Durable.

Ces périls sont entraînés :

- -par *une désertification et une dégradation des terres*, accélérées du fait d'activités économiquement polluantes et activités socialement nuisibles,
- -par une pollution des eaux usées, principalement dans la baie de Hann,
- -et par des comportements non sécuritaires tant sur les lieux de travail que dans la vie civile.

De chacun de ces périls, il peut surgir une véritable catastrophe sanitaire, non seulement par les milliers voire les millions de victimes, mais aussi par la désorganisation des structures sociales et économiques.

Face à la gravité de ces périls, il est important d'engager une réflexion sur un processus qui appellerait à une plus grande mobilisation du Secteur privé et des entreprises en particulier autour des grands programmes environnementaux (Grande Muraille verte, programme social minier, mise à niveau environnemental dans la baie de Hann, prévention à la sécurité des travailleurs et populations, etc...)

Véritable plaidoyer en faveur de la pratique de la RSE, ce Forum placé sous le Haut parrainage du Président de la République du Sénégal a été l'occasion de revisiter la place de la Bonne gouvernance d'entreprise et du Développement Durable dans la stratégie de croissance accélérée du Sénégal.

Le Forum RSE de Dakar édition 2010 a reçu un soutien :

-de plusieurs institutions nationales et internationales

- le Conseil Economique et Social du Sénégal (CES)
- le Ministère des Mines, de l'Industrie, de la Transformation Alimentaire des Produits Agricoles et des PME (MMITAPAPME)
- le Comité National de Dialogue Social (CNDS)
- l'Agence Française de Développement (AFD)
- l'Université de Haute Alsace en France (UHA)
- l'ONG Préventeur Sans Frontière (PSF)
- le Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI)
- l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE)

-et de plusieurs entreprises publics et privées

 SOCOCIM industries, SONATEL, SUNEOR Industries, MDL, IAMGOLD, OROMIN, BICIS, COTOA, FUMOA, COFISAC, SGS, SAR, LE SOLEIL

Les objectifs du Forum ont été atteints, à savoir :

- -sensibiliser les dirigeants et les cadres d'entreprise sur la RSE et ses principaux enjeux pour le Développement Durable du Sénégal
- -orienter les parties prenantes aux activités des entreprises et en particulier les pouvoirs publics sur des mesures visant à vulgariser davantage le concept de la Responsabilité sociétale

Le Forum a enregistré la participation de plus de **350 personnes** sur les 2 jours parmi des dirigeants et cadres d'entreprises, représentants d'organisations du secteur privé, des syndicats de travailleurs, d'institutions de l'état, de l'administration sénégalaise, des collectivités locales, des partenaires au développement, des associations de la société civile, des associations de consommateurs, des milieux universitaires et structures de formation en management (étudiants, enseignants).

Trois tables rondes ont été organisées avec la participation de **38 intervenants**. Les interventions étaient axées autour des interrogations suivantes :

- Comment la promotion de l'éthique et la prise en compte de considérations sociales, sociétales et environnementales peuvent contribuer à renforcer la compétitivité de l'entreprise au Sénégal?
- Comment l'Etat et les collectivités locales peuvent dans un pays en construction, inciter les entreprises au développement de la RSE et accélérer ainsi la croissance économique?
- Quel cadre et quels dispositifs peuvent accélérer la mise en place de pôles économiques dans les régions à partir et avec le soutien d'entreprises socialement engagées?
- Quelles incitations sont à prendre par les entreprises engagées dans la préservation de l'environnement?

RAPPORT A USAGE PEDAGOGIQUE SUR LA RSE



INTRODUCTION : Contexte de réalisation du rapport pédagogique

Ce présent rapport qui complète le film documentaire DVD à usage pédagogique vise à sensibiliser les élèves et étudiants du Sénégal sur trois enjeux essentiels liés à la vulgarisation du concept de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise, la RSE, au Sénégal :

- o la Gouvernance d'Entreprise et l'Ethique
- o le Développement économique local
- o le partenariat environnemental

Ces outils à usage pédagogique sont produits par **RSE Sénégal**, sur une initiative de **Mr Philippe BARRY**, expert RSE et organisateur des éditions 2009 et 2010 du Forum de Dakar sur la RSE

Ils sont gracieusement offerts aux écoles et universités du Sénégal grâce à un soutien financier d'entreprises sénégalaises socialement engagées :

- o **SOCOCIM Industrie**, extraction et fabrication de ciment
- SONATEL, services de télécommunication
- o SUNEOR Industrie, fabrication d'huile d'arachide locale

Ce documentaire est réalisé à partir des interventions d'experts et personnalités reconnus dans le milieu professionnel du Sénégal, du Canada, de France, de Côte d'ivoire et du Burkina Faso. Ces interventions ont été prononcées lors de l'édition 2010 du Forum de Dakar sur la RSE co-organisée les 23 et 24 Février 2010 par RSE Sénégal, l'Ambassade du CANADA au Sénégal et le Comité national de la Stratégie de Croissance Accélérée, la SCA.

Le support est présenté en 6 parties :

- 1. Contexte d'évolution des entreprises au regard de leur Responsabilité sociétale
- 2. Rappel des grandes lignes de présentation du concept de la RSE
- 3. Importance de la notion de Gouvernance d'Entreprise et de l'Ethique dans la RSE
- 4. Enjeux liés au Développement Economique Local dans le cadre d'une approche RSE
- 5. Enjeux liés à la Responsabilité environnementale des Entreprises
- 6. Conclusions



PARTIE 1 : Contexte d'évolution des entreprises au regard de la RSE

Parler de la RSE nécessite de rappeler brièvement le contexte et quelques problématiques dans lequel évoluent nos entreprises au niveau international, au niveau sous-régional et aux niveaux national et local

Au niveau international, le contexte est marqué par une aggravation de la pauvreté :

- o 1,4 milliard de personnes survivent avec moins de 1 \$/jour
- o 1 milliard souffrent de la faim
- -> ceci a amené la Communauté internationale à élaboré les 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement pour lutter contre la pauvreté

Les entreprises, en particulier les sociétés multinationales, sont un acteur essentiel du développement, de par leurs impacts - positifs ou négatifs - économiques, sociaux et environnementaux.

Le développement des pays dits du sud est essentiel : pour des raisons d'éthique, de paix, de protection de l'environnement et également pour des raisons économiques – sans nouveaux marchés, pas de croissance.

-> C'est l'affaire de tous et également de la responsabilité des entreprises de s'impliquer dans le Développement Durable.

<u>En Afrique de l'Ouest</u>, les gouvernements des pays de la zone CEDEAO sont focalisés sur deux axes d'interventions économiques que sont la stratégie de croissance accélérée et la stratégie de lutte pour la réduction de la pauvreté.

Il faut reconnaître que ces 10 dernières années, les pays de la zone ont fait d'importants efforts pour améliorer le climat des affaires ce qui s'est traduit par une augmentation du volume des investissements directs étrangers, en particulier dans le domaine des infrastructures, le domaine de l'agriculture et de l'élevage et dans le domaine de l'industrie agro alimentaire et minière.

En revanche, les pays font toujours face à une forte demande sociale émanant d'une grande variété de parties prenantes. Ces demandes sont relatives à :

- o la Précarité des conditions de vie
- o la Souveraineté alimentaire
- o le Besoin d'accès aux marchés
- o la Lutte contre le VIH sida
- o le développement local

Ces défis interviennent dans un contexte marqué par la faiblesse de :

- o l'application de la législation
- o les principes de gouvernance démocratique
- o l'activisme de la société civile

résultat, c'est l'inexistence d'une pression réelle sur les entreprises de la part des gouvernements et des organisations de la société civile pour qu'elles intègrent les principes du Développement Durable

<u>Au niveau national</u>, et plus particulièrement au Sénégal, on peut relever qu'après cinquante d'indépendance, une des problématiques majeures du développement réside toujours dans la faiblesse de l'aménagement du territoire du fait d'une politique d'industrialisation inachevée. Les responsabilités sont à partager entre le Secteur privé national, l'Etat et son administration centrale, et les collectivités locales.

- Responsabilité du Secteur privé parce que ses acteurs n'ont pas impulsé une dynamique d'intégration des économies modernes avec une économie rurale ce qui conduit à une absence de relations entre ces deux mondes économiques et une non intégration des chaînes de valeur
- Responsabilité de l'Etat dont les politiques successives sont caractérisées par
 - un faible volume d'investissements au profit d'Infrastructures de développement économique des zones rurales : routes, pistes, accès à l'électricité et à l'eau, chemin de fer,
 - une absence de vision et de gouvernance industrielle et environnementale locale
 - une faible intégration des programmes économiques au niveau national
- O Responsabilité des Collectivités locales, à travers ses élus locaux, sa société civile et ses populations qui malgré tout le soutien apporté par l'Etat et ses partenaires techniques financiers n'ont pas su exprimer leurs véritables besoins en capacités de formation métiers et de renforcement leur permettant d'inscrire leur localité dans une dynamique de développement durable

PARTIE 2 : RAPPEL DES GRANDES LIGNES DE PRESENTATION DU CONCEPT DE LA RSE

Le Concept de la RSE renvoie à plusieurs définitions et de multiples enjeux tels que cela a été mentionné lors du Forum de Dakar sur la RSE :

D'abord par son Excellence, l'Ambassadeur du CANADA au Sénégal, M.Jean Pierre BOLDUC, qui a donné la définition de la RSE vue de son pays : « Pour le Canada, la responsabilité sociale des entreprises (RSE) se définit comme étant la façon dont les entreprises intègrent sur une base volontaire les préoccupations sociales, sociétales, environnementales, économiques et de main d'oeuvre dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs partenaires privés, gouvernementaux et locaux.



En reconnaissant l'importance du secteur privé en ce qui a trait au développement économique et à la création de richesse, la RSE contribue au partage des avantages pour les entreprises, leurs employés, les

intervenants et les collectivités au sein desquelles ces entreprises évoluent »

Ensuite par le Ministre d'Etat, Maître Ousmane NGOM, Ministre sénégalais de l'Industrie, des Mines, de la Transformation Alimentaire des Produits Agricoles et des PME : « Nous devons tous comprendre que la RSE n'est pas seulement de la philanthropie, encore moins seulement le versant de la pitié ou peut-être parfois une réponse spontanée aux détresses des populations ; elle va au-delà de ces actes humanitaires primaires ; elle est devenue ainsi un instrument de Bonne Gouvernance et de bonnes pratiques dont l'influence prendra de plus en plus de place dans les décisions d'achat des consommateurs, de financement des banquiers et des partenaires au développement ainsi que celles des législateurs qui proposent ou qui élaborent les lois et les règlements de la Société »





Quant au Secrétaire permanent du Comité national de la Stratégie de croissance accélérée, M.Ibrahima WADE, Secrétaire permanent de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), il a introduit la RSE de la manière suivante « Au regard des mutations et évolutions qui marquent la marche du monde, il est aisé de constater que la question du partage des revenus de la croissance prend de plus en plus d'importance dans la définition et la conduite des politiques publiques. L'émergence économique, objet de toutes les mobilisations, n'aura de sens que si elle permet aux populations et à la Collectivité dans son ensemble de jouir efficacement et équitablement des fruits de la croissance. La Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) constitue dès lors une voie pour y parvenir, en ce sens qu'il est d'abord un facteur déterminant de la compétitivité de l'Entreprise et de l'Economie »

Comme on le voit, la RSE suscite de nombreuses interprétations selon les sensibilités des diverses parties prenantes, selon qu'on en parle en tant que représentants du patronat, des syndicats de travailleurs, des associations de consommateurs, des milieux universitaires, de la société civile, de l'administration, des collectivités locales, de la presse.

Mais la norme internationale ISO26000 qui sera publiée en 2011 permettra une harmonisation de la définition telle que rappelée par M.Barama SARR, Directeur de l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN): « la Responsabilité d'une organisation vis-à –vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui

- contribue au développement durable, à la santé et au bien-être de la société;
- prend en compte les attentes des parties prenantes;
- respecte les lois en vigueur et qui est en accord avec les normes internationales de comportement ; et qui
- est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en oeuvre dans ses relations»

Cette définition rappelle que :

- o la RSE ne peut être associée à des actions philanthropiques et/ou de mécénat
- o la RSE ne peut être confondue à des actes qui sont du domaine de la loi ou de la réglementation. La RSE est complémentaire du Droit.

o la RSE ne peut être confinée à des entreprises privées car elle s'adresse également à toutes organisations publiques

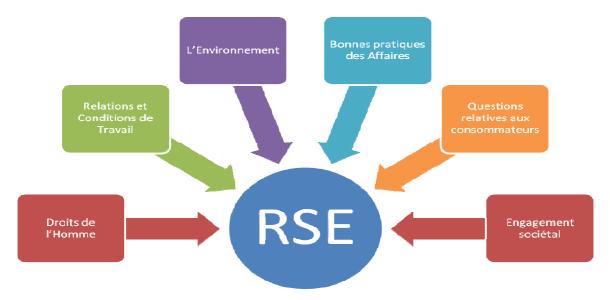
En revanche, il est important de retenir qu'une organisation qui s'inscrit dans une démarche RSE est une organisation qui prend bien en compte les quatre (4) éléments essentiels suivants :

- 1. l'**ENGAGEMENT** de la direction générale d'intégrer des considérations sociales, sociétales et environnementales dans les prises de décision
- 2. la **COMPREHENSION** par la direction générale et par toutes les parties des attentes de chacun
- 3. le **DIALOGUE** régulier et constructif de la direction générale avec les parties prenantes
- 4. l'intégration du **PROCESSUS** dynamique de la RSE dans la stratégie centrale de l'organisation

En outre, les dirigeants de l'organisation mais également les parties prenantes doivent appliqués les sept (7) principes fondamentaux de la RSE, à savoir :

- la Responsabilité de rendre compte
- la Transparence
- le Comportement éthique
- le Respect des parties prenantes
- le Respect du principe de légalité
- le Respect des normes internationales de comportement
- le Respect des droits de l'Homme

Les domaines d'actions de la RSE auxquels sont appliqués des indicateurs de performance et de contribution au développement durable sont les suivants :



PARTIE 3 : L'IMPORTANCE DU FACTEUR « GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET VALEURS D'ETHIQUE » DANS LE CONCEPT DE LA RSE

On ne peut parler de Responsabilité Sociétale et de Développement Durable sans évoquer la question relative à la Gouvernance d'entreprise et à l'Ethique. Ce sujet a été traité lors du Forum de Dakar sur la RSE par plusieurs intervenants :

<u>M.Pape Abdoul MBAYE</u>, Président de l'Institut Sénégalais des Administrateurs (ISA), a posé ainsi la problématique avant d'y apporter une réponse : « *Comment construire la pérennité de l'entreprise comme moyen d'assurer sa responsabilité sociale et nationale d'acteur majeur et principal du développement*

économique et social. La réponse à cette question est la suivante : « en assurant sa bonne gouvernance dans un contexte général d'éthique »



et M.MBAYE de poursuivre sur la question de l'universalité de l'Ethique : « Dans la documentation reçue des organisateurs du Forum, mon attention a été attirée par une citation du juge Kéba MBAYE : « adopter l'éthique comme règle de comportement comme s'il s'agissait d'un principe de conduite obligatoire pour TOUS, sans exception ». J'ai retenu de cette citation le caractère nécessairement universel de l'Ethique. Cette universalité suppose un comportement TOTAL chez l'individu. Elle ne peut donc pas être seulement professionnelle »

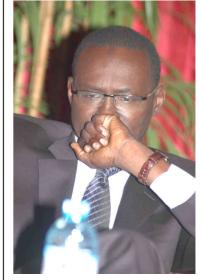
S'agissant du sens que peut avoir l'éthique dans une entreprise, M.MBAYE a indiqué : « Etre respectueux d'éthique dans la gestion d'une entreprise, c'est respecter un ensemble de règles constituées par la primauté des intérêts de l'actionnaire : le respect de sa prise de risques, de ses attentes. Au départ, il y a donc une attitude de loyauté, c'est-à-dire une attitude morale et donc d'éthique ».

M.El Hadj Ibrahima SALL, Président de l'Université Polytechnique de l'Afrique de l'Ouest (UPAO), a quant à lui rappelé le sens de la citoyenneté d'entreprise et le lien étroit entre la RSE et la Responsabilité publique : « cette question là va être centrale et essentiellement politique. Nous sommes sur une question politique et c'est la raison pour laquelle vous trouvez le qualificatif d' « entreprise citoyenne ». Qu'est ce que la citoyenneté ? sinon le cœur de la politique sinon le bien commun sinon l'intérêt général. Donc cette entreprise va devenir citoyenne parce que tout simplement la problématique centrale de la Responsabilité sociétale est une responsabilité publique »

et **M.SALL** d'ajouter :

« autrement dit, la question de la responsabilité sociale, elle ne peut pas s'envisager du point de vue des intérêts privés parce qu'elle condamne les gens à ne recourir qu'à des négociations. S'il n'y a pas un fait primordial, antérieur, fondamental, mais qui est le fait du bien publique, il n'y pas encore cette démarche de responsabilité sociale. Et je voudrai qu'on fasse la différence entre les politiques sociales : faire du social ne suffit pas à prendre en charge sa responsabilité sociale. La responsabilité sociale est plus lourde que le fait de mener des actions qui ont une conséquence sociale »

Enfin, **M.SALL** de rappeler que chaque citoyen, où qu'il se trouve dans l'entreprise ou dans les universités, a une responsabilité dans ses actes quotidiens, qu'il doit traduire sous forme de son propre projet politique : « *il faut savoir que tout ce que nous faisons ne peut pas être*



essentiellement technique compte tenu du contexte de sous développement, compte tenu des problèmes auxquels nous devons faire face et nous devons tous avoir un projet politique. Nous ne devons pas avoir des ingénieurs tout courts, nous ne devons pas avoir des chefs d'entreprise tout courts, nous devons avoir des gens qui sont engagés moralement dans une ligne, dans une direction mais à mon avis pour pouvoir prendre en compte les problèmes du continent »

<u>Maître Mame Adama GUEYE</u>, en tant que Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Sénégal mais également combattant de la cause de la transparence et de la bonne gouvernance a rappelé que l'environnement juridique et judiciaire conditionne la pratique de la RSE au Sénégal tout en insistant sur l'importance du rôle de l'Etat pour impulser un environnement propice à la bonne pratique des affaires : « *Dans nos pays, l'Etat joue un rôle fondamental dans la distribution des opportunités économiques. Moi Je voulais appeler les*

entreprises à comprendre un préalable. Cette question de l'éthique des affaires ne peut pas être dissociée de la finalité première de l'entreprise : l'entreprise est faite pour gagner de l'argent à la base et comme l'a dit Mr Abdoul MBAYE c'est tout à fait Ethique de gagner de l'argent mais encore faut-il que les conditions soient réunies. Dans les pays comme les nôtres, nous ne prenons pas suffisamment conscience du fait que dans le concept de démocratie, la dimension économique est fondamentale »

Et d'ajouter que la vulgarisation de la RSE dans nos pays nécessite des pré-requis : « la responsabilité sociale d'entreprise est foncièrement liée à l'environnement général. Il y a un minimum de normalité, un contexte de normalité et c'est le premier combat pour que les choses se passent normalement d'abord »

Maître GUEYE a également poser le problème du respect de la loi en indiquant : « déjà le problème c'est le respect de la loi. Et il faut se dire que dans notre pays on a un déficit de culture juridique ; on a une culture du contournement de la loi »

Autre pré-requis, la nécessité d'une éthique partagée par toutes les parties prenantes ce qui suggère un processus d'intégration de la RSE dans le management stratégique de l'organisation : « la question que je me pose aussi par rapport à l'intérêt de l'entreprise, est ce qu'on peut imaginer que le chef d'entreprise décide de dire « je fais de la Responsabilité, je fais de l'Ethique des affaires » Qu'est ce que c'est que l'Ethique ? Est-ce l'Ethique du Chef d'entreprise imposée aux autres ? Est-ce que la dimension processus n'est pas importante ? je pense que cela doit être quelque chose de partagé »



Et Maître Mame Adama GUEYE de conclure son intervention en proposant la mise en place d'une Coalition sociale pour un plaidoyer national en faveur de la RSE: « l'Ethique des entreprises, le pré requis c'est d'abord l'Ethique de l'Etat. Je vois très difficilement l'entreprise se développer dans un environnement non éthique, encore moins appliquer la Responsabilité sociale d'Entreprise dans un environnement qui est non éthique. Il faut juste que nous comprenions que c'est un combat extrêmement difficile. Ceux qui y croient c'est-à-dire qui font de la Responsabilité sociétale, ceux qui sont dans la gouvernance d'entreprise, à mon avis, nous devrions travailler à l'idée d'une coalition sociale car il y a un plaidoyer à construire, parce que je suis convaincu comme nous tous que l'éthique dans le long terme, la responsabilité sociétale des entreprises, est rentable pour le pays »

Le Coordonnateur de RSE Sénégal, M.Philippe BARRY, s'est dit effectivement convaincu que la RSE peut être effectivement rentable mais en y posant des conditions : « La RSE peut-elle être un facteur de compétitivité pour l'Economie ? je répondrai "très certainement", à condition d'une part, que les entreprises intègrent dans leur système de management le principe de répartition d'une partie de leur profit dans des projets économiques communautaires ayant un impact significatif et durable sur la vie des populations défavorisées, notamment celles implantées en milieu rural et en milieu péri urbain, à condition d'autre



part, que les autorités, au niveau national et local, adoptent des mesures réellement incitatives à la pratique de la RSE »

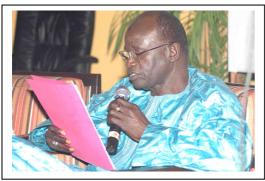
L'aspect Genre et RSE a également abordé par <u>Mme Marie Delphine NDIAYE</u>, Membre du Conseil Economique et Social du Sénégal et Fiscaliste qui a rappelé : « *Le Conseil Economique et Social a pour vocation de prendre en charge le développement des pratiques RSE au Sénégal.*

Dans le cadre des considérations liées à la responsabilité sociétale, la question du genre prend tout son intérêt. En effet très peu de femmes occupent aujourd'hui au Sénégal des fonctions d'administrateurs ou de chefs d'entreprises. Elles travaillent davantage dans le secteur de l'informel plutôt que dans les secteurs de pointe. Il n'y a pas de leadership féminin car il n'y a pas d'accès suffisant à la formation pour les femmes et ce dès l'entrée à l'école élémentaire. Cela devra nécessairement changer ».



Deux acteurs majeurs du Dialogue social au niveau national ont également donné leur point de vue sur la pratique de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au Sénégal :

D'abord, <u>Mr Atoumane DIAW</u>, Représentant Mr Mody GUIRO, Secrétaire Général de la Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal (CNTS): « *L'intérêt de la RSE serait de déterminer comment favoriser un certain bien-être communautaire? Cela peut se faire par 3 procédés complémentaires:*



- en favorisant de bonnes conditions de travail
- en octroyant des bourses d'études.
- en distinguant positivement les entreprises (récompenses...). Mais la RSE c'est également pour l'entreprise la nécessité de préserver l'environnement. L'entreprise doit donc développer un certain nombre d'actions en ce sens telles que la création d'espaces verts, la réhabilitation de sites endommagés. Les entreprises se doivent de tout faire pour limiter la pollution atmosphérique, pour préserver les sols et nappes phréatique.

La RSE c'est, enfin garantir une bonne gouvernance d'entreprise et pour cela il est primordial de partager l'information en étant le plus transparent possible en matière décisionnelle au sein de l'organisation. Toutes les parties prenantes doivent être impliquées. L'entreprise devra contribuer rigoureusement aux recettes fiscales pour une redistribution sociale efficace. Elle pourra également consentir à d'autres investissements pour créer de l'emploi direct. Le développement de principes et pratiques de RSE au Sénégal est donc un point primordial.

Ainsi nous suggérons la création d'un prix destiné aux 3 meilleures entreprises qui auraient bien

développées leurs actions et comportements en termes de RSE »

Et ensuite par <u>Mr Youssoufa WADE</u>, Président du Comité National de Dialogue Social (CNDS) : « *Il faut donner à la RSE une dimension nationale et régionale en tenant compte des réalités locales. Il est également important de réfléchir sur la dimension spirituelle de la mondialisation. Le CNDS a le rôle de faciliter du dialogue social, il s'agit pour notre organisme de faire de la prévention pour éviter les conflits »*



Le concept de RSE est d'origine anglo-saxonne mais correspond à des pratiques largement partagées dans le monde de l'entreprise, y compris dans les pays d'Afrique de l'Ouest.

Les enjeux attachés à une vulgarisation de la pratique RSE pour l'entreprise mais également pour l'Economie sont multiples mais deux semblent essentiels pour un développement et une croissance Durable d'un pays comme le Sénégal : il s'agit d'une part de l'enjeu lié à la création de richesses dans les zones rurales en lien avec les entreprises modernes et d'autre part de l'enjeu lié à une gouvernance locale prenant en compte les dimensions environnementales.

PARTIE 4 : Enjeux liés au Développement Economique Local dans le cadre d'une approche RSE

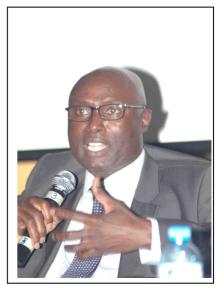
Les experts sont unanimes pour dire que la croissance économique du Sénégal sera tirée dans les prochaines années par le dynamisme d'une économie rurale fortement intégrée avec les activités économiques et sociétales des entreprises modernes.



C'est notamment ce qui ressort de l'intervention de M.Ibrahima WADE de la Stratégie de Croissance Accélérée qui a dans un premiers temps campé les enjeux de la décentralisation au Sénégal : « je pense que pendant longtemps la décentralisation a été vécue comme une décentralisation institutionnelle ; le développement a été vécu comme mettant l'accent sur deux dimensions : une dimension institutionnelle et désormais une décentralisation portée par le développement économique »

Il a insisté par la suite sur la problématique de l'intégration du Secteur privé dans la dynamique de développement économique rural : « jusqu'à présent nous n'avons pas une dimension intégrée du secteur privé dans la dynamique. Ce que nous devons réussir et c'est ça la finalité c'est la jonction entre développement économique local et responsabilité sociale d'entreprise c'est comment injecter le secteur privé dans le dispositif »

Le **<u>Professeur Ibrahima Bouna NIANG</u>**, Membre du Conseil Economique et Social et Directeur du Centre de Recherche et de Formation pour le Développement Economique et Social (CREFDES), a appuyé les propos de M.WADE sur l'absence d'entreprise rurale au Sénégal au regard du préalable que constitue la promotion de l'entreprise en milieu rural : « je dirai qu'en préalable ce serait la Responsabilité Economique ou la REE parce que quand on regarde la situation en milieu rural au Sénégal aujourd'hui, ce qui est frappant, c'est que l'entreprise n'existe pas. L'entreprise au Sénégal évolue essentiellement dans le secteur secondaire et le secteur tertiaire. Vous allez dans le secteur primaire, il y a presque rien du tout. alors qu'au niveau de la SCA, le vecteur de la croissance, le vecteur du développement, c'est l'entreprise. C'est l'entreprise qui doit d'abord exister, qui doit créer des richesses, qui doit créer de l'emploi. A mon avis, en milieu rural, il faut qu'on travaille à l'existence de l'entreprise et on se pose en même temps la question de la gouvernance.



Et j'en viens à ce que j'appellerai la promotion de la RSE et à mon avis il y a un certain nombre d'axes. Je pense qu'on devrait commencer à respecter un certain nombre de fondamentaux. Il y a des fondamentaux qui sont valables pour l'entreprise quelque soit le lieu om elle évolue. Ces fondamentaux renvoie à l'environnement de l'entreprise qui doit être amélioré, au renforcement de l'Etat de droit, au respect des droits et des règlements mais aussi la sécurité juridique des entreprises parce que l'entreprise pour prospérer a besoin d'une certaine visibilité à moyen et long terme ... et surtout le dialogue social »

Revenant sur ce dispositif institutionnel marqué par un isolement du Secteur privé, M.El Hadj Ibrahima SALL confirme le constat fait par M.WADE et fait une proposition: « M.Ibrahima WADE a eu une interrogation très légitime et qui pour moi parait être de fond. Il a présenté un secteur privé éclaté, mis en marge. C'est très intéressant parce que c'est la vérité et c'est ce que la pratique révèle. Et pour moi, le problème de la jonction entre le secteur privé et le secteur public ou plutôt entre le Secteur privé et les Utilités publiques c'est tout simplement qu'il faudrait très rapidement avoir une présentation systématique du programme d'investissement de l'Etat en regard et par rapport aux investissements privés.

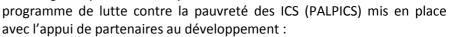


Je m'explique : il faut que tout franc qui est mis dans le Programme d'investissement triennal public explique quels investissements privés il vient consolider, quels investissements privés il vient anticiper ou quels investissements privés il vient accompagner. Cela permettra d'avoir une idée globale de l'économie nationale et cela permettra qu'on sache pourquoi mettre 22 milliards de Fcfa sur la Corniche est plus important que les mettre ailleurs. C'est là des réflexions importantes car ça touche le développement durabilité, économique, la le problème développement économique d'une manière générale »

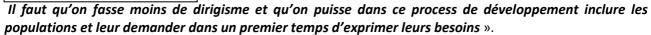
M.Maquette WADE a puisé dans sa grande expérience au sein de l'Agence pour l'Intérêt des Travaux Publics (AGETIP) pour partager sa conviction que la RSE se décline aussi au niveau local, autour de plusieurs parties prenantes : « je voudrai partager ma conviction que la Responsabilité sociale se décline tant au niveau central, gouvernemental, au niveau local, tant au niveau de l'Etat, commandeur de services, de biens que de celles qui exécutent les PME, les PMI et même les GIE... Et compte tenu de mon expérience, je me suis rendu compte que pour que cela marche, il faut que les différents intervenants agissent en toute complicité : certains même parlent de stratège en parlant de l'Etat dont le rôle est très important sinon capital »



M.Djibril NGOM, ancien Directeur Général d'une compagnie minière évoluant dans secteur des phosphates, les Industries Chimiques du Sénégal, a quant à lui évoqué le

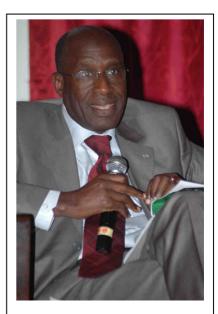


« notre job business, ce n'est pas de créer des entreprises, notre job business, ce n'est pas de créer des cases de santé mais peut être qu'il y a des gens qui sont plus outillés que nous pour faire cela. Et nous avons fait appel au PNUD, au BIT mais c'était également d'autres entreprises fournisseurs qui travaillaient au niveau des ICS et nous avons créé ainsi ce fonds qui s'appelle le PALPICS. Il s'est toutefois posé la question de savoir quelle était la responsabilité de l'Etat, la responsabilité de l'entreprise et surtout la responsabilité des populations.



Un autre exemple de développement économique local est celui de la LAITERIE DU BERGER, une laiterie implantée en zone décentralisée au Nord du Sénégal. Son promoteur et directeur général M.Bagoré BATHILY a souligné le fait que du fait d'une absence d'un appui significatif de l'Etat, cette usine doit son existence surtout grâce à des partenaires privés du Nord fortement impliqués dans la RSE: « Quand on est allé chercher des gens pour nous accompagner dans notre croissance, non seulement nous





avons cherché des gens qui avaient une assise financière importante parce qu'on veut se développer comme un groupe alimentaire de premier ordre et pour cela il faut beaucoup de capital, mais on a cherché également des gens qui étaient sensibles à notre projet de développement c'est-à-dire utiliser l'outil de l'entreprise pour non seulement faire du profit mais en plus nous avons d'autres indicateurs qu'on gère aussi, ce sont les indicateurs sociaux : on est sensible au nombre d'éleveurs qui travaillent avec nous, on est sensible au ratio lait acheté localement sur lait importé. En tant que manager..... si j'amène 100% de lait importé, je risque mon poste »

Et d'ajouter : « notre ambition est de continuer à jouer un rôle moteur dans le développement de notre élevage en essayant d'aller chercher les partenaires qu'il nous faut et qui comprennent à la fois notre projet business et notre projet de développement social »



La SUNEOR est également engagée dans des actions RSE articulées autour de l'encadrement et l'accompagnement d'artisans sous traitants et de GIE dans les régions de Ziguinchor et Diourbel. C'est ce que Mr Christophe BASILE, Directeur Général adjoint de SUNEOR a bien voulu indiquer dans son intervention : "on accompagne les GIE mais également les entreprises de sous traitance à s'installer auprès de nos sites. Accompagner signifie leur donner des contrats de tavail qui sont intéressants pour eux, qui leur permettent d'exister et de faire croître leur entreprise, accompagner veut dire également les former, former des apprentis ; sur Ziguinchor, chaque année, on prend 5 apprentis en maintenance, les former au travail des métaux. Sur la partie GIE, on emploie des GIE de femmes sur les sites d'arachide à Diourbel et Louga....

on amène nous memes les arachides dans les villages et les femmes en fonction de leur emploi du temps, des tâches domestiques qu'elles doivent faire, elles vi<u>ennent 2 heures, 3 heures par jour et elles sont</u>

payés en fonction du temps de présence qu'elles font"

Mr Ibahima BASSE, Directeur de l'Industrie, a conclu cette partie en soulevant le problème de l'industrialisation du Sénégal : "il y a de l'espoir si nous essayons d'augmenter la masse critique non seulement d'industries mais également d'entrepreneurs dans notre pays. Si vous regardez les statistiques des organisations professionnelles SPIDS, CNES, pratiquement depuis 30 nous tournons à peu près autour du même chiffre, c'est un problème.



Est ce que aujourd'hui notre pays est capable de générer de nouveaux chefs d'entreprise capables de créer des structures dans des structures innovants"

Et **Mr BASSE** de rappeler que le Sénégal a besoin surtout d'entrepreneurs qui investissement dans l'innovation et d'encourager les assistances d'entreprises en milieu rural telles que celles décrites par SUNEOR : "c'est ce système de production locale sur lequel nous appelons, à travers la Responsabilté sociale, les entreprises qui sont considérées comme des locomotives dans les régions à tirer le développement local"

PARTIE 5 : Enjeux liés à la Responsabilité environnementale des Entreprises

En début de séance de la deuxième journée du Forum, le Coordinateur **Mr Philippe BARRY** a rappelé l'importance pour les entreprises d'une part de maîtriser les outils de gestion d'une démarche RSE afin de renforcer les impacts attendus des projets RSE initiés par les entreprises, et d'autre part de s'investir

davantage dans des fléaux environnementaux majeurs pour le Sénégal, à savoir la Désertification, l'érosion côtière et les questions liées à la sécurité et la santé des travailleurs.

La première série d'interventions a porté sur des préconisations faites par des experts pour l'utilisation d'instruments devant permettre de faciliter la mise en œuvre des pratiques de RSE au Sénégal :

<u>Mr Jean Michel MIGNOT</u> de l'Agence Française de Développement, l'AFD, a exposé la politique de financement de son institution au profit des entreprises soucieuses de Responsabilité environnementale

<u>Mr Dadié TAYORAUD</u>, Directeur principal à INJARO Investments Afrique de l'Ouest, a présenté les services financiers mis en place par la Fondation Lundin for Africa dans le cadre de la Responsabilité sociétale de la compagnie minière canadienne Lundin

MM.Hocine SADOK et Jean François HAVARD, Professeurs de Droit Public à l'Université Haute Alsace de Mulhouse, ont respectivement fait la genèse de la RSE dans le monde et rappelé l'importance du rôle de l'Etat dans la vulgarisation de la RSE. Ils ont préconisé la création au Sénégal d'un Master Développement Durable et RSE en co-diplômation avec des structures d'enseignement du Nord.

la vulgarisation de la pratique de la démarche RSE selon la norme internationale ISO 26000 a été proposée par <u>Mr Barama SARR</u>, Directeur Général de l'Association Sénégalaise de Normalisation, l'ASN.

Et enfin Mme Eugénie AW, Directrice du Centre d'Etudes en Sciences et Techniques de l'Information, le CESTI, a insisté sur l'importance de la Communication dans le concept de la Responsabilité Sociétale; Elle a agité des questions lui paraissant préoccupante et qui ont trait à la fois à notre perception de la RSE mais également à celle du lien entre Entreprise, Environnement et Communication. Elle a notamment fait ressortir son sentiment que les entreprises sont plus dans une dynamique de mécénat que dans la RSE:



« le sentiment demeure qu'il n'y pas de véritable stratégie ; la stratégie reste diffuse ; les entreprises ne diffusent pas de lignes claire ; elles créent des fondations autour de grands thèmes mais sans vision à long terme me semble-t-il. Toutes les questions liées aux principes de transparence ne sont pas intégrées. Encore une fois, c'est plus : « je redistribue une toute petite partie de mes bénéfices à la communauté au nom de ces valeurs religieuses, ces valeurs morales parce que moi en tant que responsable morale de l'entreprise je crois en cela et qu'il est de mon devoir de le faire ». Et cela nous amené à nous poser un certain nombre de questions et à nous dire qu'il fallait systématiser beaucoup plus ce rapport des structures de formation aux entreprises. Et voici les questionnements que nous avons eus et qui sont aussi l'objet de ce que nous appelons processus d'entrée en communication avec ces entreprises : « pourquoi cette timidité des entreprises ? est ce dû à leur taille ? à leur histoire ? à leur configuration culturelle ? » »

Et Mme AW d'ajouter pour ce qui concerne plus spécifiquement l'environnement : « il y a une réflexion qui a été faite dans le domaine de l'environnement, que très souvent les entreprises ne commencent à réfléchir sur l'environnement que quand elles sont pressées de l'extérieur, que lorsqu'il y a une pression qui s'exerce et cela ne vient jamais de l'intérieur ou d'une cohésion d'un dialogue interne. C'est la société civile qui amène les entreprises à commencer à se poser des questions sur la gestion de l'environnement, en particulier de l'environnement immédiat. Et certainement, le plaidoyer, le lobbying ou ceux que certaines ONG appellent le marketing social, tous ces mécanismes qui utilisent largement des stratégies de communication, sont induits de l'extérieur et cherchent à toucher les entreprises, à les amener à réagir, à s'engager, d'abord à partir d'une dénonciation »

Le Forum a été également une occasion pour des compagnies minières du Sénégal et du Burkina Faso de présenter leurs actions RSE actuellement menées dans le domaine de l'environnement et du sociétal.

Après une présentation des principales dispositions législatives et réglementaires du Code minier par le <u>Dr</u> <u>Moussa SYLLA</u>, Directeur des Mines et de la Géologie, des exemples de bonnes pratiques de compagnies minières ont été présentées :



- o par Mr Brian CHANDLER, Vice Président chargé des Opérations en Afrique de IAMGOLD, à travers les actions RSE de la Mine ASSAKANE au Burkina Faso
- o par <u>Mr Abdoul Aziz DIALLO</u>, ancien Directeur du Développement Durable de la Société Minière du Burkina qui a traité du projet de relocalisation des populations riveraines de la Mine d'Inata au Burkina Faso
- o par Mr Youga SOW, Directeur Général adjoint de SOCOCIM Industrie qui a mis l'accent sur la réhabilitation des carrières au Sénégal

Dernier temps fort du Forum avec la discussion portant sur les questions relatives à la prise en charge par les entreprises des fléaux environnementaux liés à la désertification, à l'érosion côtière et à la sécurité et santé des travailleurs

Deux communications liminaires ont été présentées par le **Pr Abdoulaye SENE** de l'Institut des Sciences de l'Environnement, l'ISE, et par **Mr Amadou Massar SARR**, Président de l'ONG Préventeur Sans Frontières :

le <u>Pr Abdoulaye SENE</u> a rappelé que la RSE appelle un devoir de vigilance des entreprises par rapport à l'Environnement. Il a mis l'accent sur l'importance d'effectuer des évaluations environnementales au regard des principes, standards et critères mis en place par la Communauté internationale et par des institutions telles que la Société Financière Internationale.

Il a également indiqué que le rôle des entreprises dans la lutte contre les fléaux environnementaux doit être en conformité avec la convention sur les changements climatiques.





Il a conclu son intervention par une recommandation : « ce qu'il faudrait c'est créer un Réseau des entreprises pour l'adaptation des changements climatiques comme cadre de référence pour la gestion de l'environnement et qui sera un élément en complément du système de gestion du Code de l'Environnement du Sénégal »

A son tour, le <u>Président Amadou Massar SARR</u>, après avoir présenté l'ONG Préventeur Sans Frontière, a alerté le public sur le taux élevé des accidents du travail dans le monde et au Sénégal, et fait un corollaire avec la prévention et la santé au travail.

Faisant un lien entre productivité et conditions de travail, il a déclaré : « je pense qu'aucun chef d'entreprise ne crée sa société aux fins de la voir pérécliter; accroître la productivité et améliorer la qualité de vie des travailleurs est l'un des domaines de gestion de l'entreprise qui assure l'avenir et la pérennité de l'outil de production »

A la suite des communications liminaires, <u>Mme Woré Gana SECK</u> du Conseil Economique et Social a modéré les interventions des panelistes, après avoir toutefois proposé la création d'un fonds pour l'environnement qui serait en partie alimenté par les entreprises dont les activités ont un impact négatif sur

la biodiversité et sur les changements climatiques.

Mr Ernest DIONE, Directeur adjoint de l'Environnement et des Etablissements Classés, a indiqué que la première étape d'une responsabilité sociétale est la transparence dans la communication des informations. Il a ajouté qu'en matière de fléaux environnementaux, des entreprises ont commencé à s'engager dans la lutte : « à mon avis, en matière de fléaux environnementaux que nous connaissons, il y a énormément de choses que l'entreprise peut faire déjà et que des entreprises sont entrain de faire, parce quand des entreprises prennent des mesures en matière d'efficacité énergétique, je crois qu'on contribue déjà à régler certains fléaux environnementaux, notamment les émissions de gaz à effet de serre. Quand des entreprises prennent des initiatives pour substituer certaines énergies fossiles par rapport à des énergies plus propres comme le biocarburant, etc...



je crois que quand même ces entreprises sont entrain de s'inscrire dans le cadre d'une responsabilité pour lutter contre certains fléaux environnementaux. Je peux encore citer d'autres exemples que l'on a vécu récemment au niveau de la Côte de Saly où il y a eu une forte dégradation due à l'érosion côtière : par le fait d'un partenariat public privé, des entreprises hôtelières ont fait des gestes extrêmement importants parce qu'elles ne se sont pas limitées à protéger simplement leurs établissements mais elles ont également investi pour protéger le village »



Mr Moctar DIAW, Directeur de l'Environnement de SOCOCIM, a évoqué le cas du JATROPHA au Sénégal qui constitue des exemples de projets de reboisement qui ont un impact socio économique important : « c'est dans ce cadre là qu'il y a deux ans, nous avons pensé aux énergies renouvelables et plus particulièrement au Jatropha, après avoir testé plusieurs espèces. Nous avons 300 hectares à Bargny et 150 hectares à Pout qui emploient 150 personnes au total dont 120 qui sont des habitants de Bargny et Rufisque, et 30 de Pout où nous avons essayé d'avoir un taux de personnes à l'hectare plus réduits, le but n'étant pas de créer de l'emploi mais bien d'avoir une activité rentable et pérenne »

Le <u>Colonel Mactar CISSE</u>, Directeur Général de l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte, a fait un plaidoyer sur les objectifs de la Grande Muraille Verte en invitant les entreprises à s'investir dans ce programme dans le cadre de leur Responsabilité sociétale: «je pense que ce Programme qui est poursuivi par les africains est un programme fédérateur, un programme de lutte contre les changements climatiques, un programme de conservation de la diversité biologique, un programme de gestion des terres dégradées, un programme de lutte contre la pauvreté, un programme de gestion durable, un programme de développement local, un programme où l'on cherche à essayer de valoriser les zones désertiques, de créer des sources de revenus locales pour les aider, c'est un programme sur lequel une entreprise qui cherche une étiquette environnementale pourrait bien s'y investir ».



<u>Mr Ibrahima DIAGNE</u>, Directeur Général de NSMTP, a posé le problème de l'absence de formation au Sénégal d'ingénieurs côtiers. Cette formation est indispensable pour lutter efficacement contre l'érosion côtière.



Il a également, dans le cadre des investissements touristiques en bordure de mer, posé le problème du coût des travaux côtiers qui sont très lourds et donc très souvent inaccessibles aux investisseurs nationaux.

Il a toutefois esquissé une solution dans la lutte contre l'érosion côtière: « Que devons nous faire? je crois qu'il faut mettre en place des structures ou des personnes ou des industries ou des infrastructures sur le littoral pour permettre une protection. Mais le problème va être comment protéger? Et sur cette question que nous devons interpeller l'entreprise dans le cadre de sa responsabilité sociétale »

le <u>Pr Isabelle NIANG</u>, Coordonatrice du Projet Adaptation aux Changements climatiques dans les pays côtiers (PNUD), a tenu à rappeler la vocation première de l'entreprise et son intérêt pour l'environnement :

« je pense d'abord qu'il faut faire des mises au point : le cri du cœur de Mr Ibrahima DIAGNE du Patronat est sorti en disant « laissez-nous faire du profit » parce que c'est çà la vocation de l'entreprise ; il ne faut se tromper : même si les entreprises actuellement se lancent dans des activités de protection de l'environnement, c'est toujours parce qu'elles en tirent un bénéfice, ce n'est pas gratuit. Il faut le dire comme çà et c'est leur droit d'avoir cette approche de la protection environnementale ».

Mme NIANG a ensuite saisi cette occasion pour rappeler les opportunités de financements existants pour les entreprises dans le cadre des changements climatiques : « Sur la question de l'érosion côtière et des changements climatiques, je pense actuellement qu'il y a quand même des opportunités qui sont offertes aux entreprises pour pouvoir faire des investissements qui vont leur permettre d'être dans une trajectoire plus durable, dans notamment la génération de leurs profits.



Ce sont toutes les politiques qui viennent en appui à l'efficacité énergétique, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les processus, dans le développement des énergies renouvelables. Tout çà, ce sont des opportunités dont les entreprises doivent se saisir. Et je rappelle qu'il y a ici au Sénégal un Comité national sur les Changements climatiques dans lequel les entreprises notamment sont aidées par la Direction de l'Environnement pour préparer des projets permettant de bénéficier d'un certain nombre de fonds qui sont liés aux changements climatiques ».

Sur la question de l'adaptation, Mme NIANG a fustigé la construction des infrastructures touristiques et immobilières sur la Corniche de Dakar qui, du fait du risque environnemental majeur, n'ont aucun fondement économique; il y va aussi de la Responsabilité de l'Etat : « vous avez toutes les constructions sur la Corniche avec un luxe incroyable alors qu'on a averti. On peut se demander si les gens qui construisent ont réfléchi ou alors les investissements viennent d'autre part ! çà aussi il faut le dire et c'est une responsabilité de l'Etat de voir sur la Corniche ce type d'établissement sans qu'il y ait aucune étude d'impact environnemental qui ait été faite ».

Après une conclusion de cette partie environnementale par **Mme Gana Woré SECK**, il revenait à **Mr Amadou Massar SARR**, en tant que Président de l'ONG Préventeur Sans Frontière, de modérer la seconde partie consacrée à la Sécurité et la Santé au Travail

Cette session a débuté par l'intervention du <u>Docteur Abderramane KONE</u>, Médecin d'entreprise, qui a relevé l'importance de l'Humain dans le concept de Responsabilité sociétale : « vous verrez que les trois cercles bien colorés au carrefour de l'écologie, l'économie et le social se trouvent le vivable et le viable c'est-à-dire tout ce qui touche à la quantité de vie, l'espérance de vie mais également de l'autre côté de la qualité de vie. Il ne s'agit pas dans ce cas de figure de vivre longtemps mais il faut vivre en dehors de tout handicap et d'infirmité pour pouvoir jouir de sa vie. Ce qui a fait dire à Jean Pierre LIMOUSIN qui est le

Président de la Chambre de Commerce de Limoges et qui est en même temps Président du Groupe Sécurité et Santé au Travail au niveau de l'Assemblée des Chambres françaises de Commerce et d'Industries que « la sécurité et la santé au travail est au cœur des démarches sociétales d'entreprise » parce que cela fait appel à des exigences qui touchent à l'humain et à son bien être, à des exigences qui touchent à l'organisation, à la responsabilité, tout ce qui est obligation vis-à-vis des gens, qui touchent à l'économie du fait de son impact sur la productivité et enfin à la technique c'est-à-dire le respect des normes ».





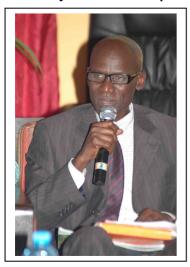
Mr Boulaye CAMARA, Directeur Qualité Sécurité Environnement de SUNEOR, a quant à lui rappelé que son entreprise s'est inscrit dans un système de management global : « on a mis en place un système de management intégré qui intègre aussi bien la 22000 la sécurité sanitaire des aliments, la 14001 du point de vue environnement, la 9001 et également la 18001 pour la santé et sécurité au travail. Les analyses de risques vont être menées par rapport à çà »

Mr Cheikh Ousmane DIOP de la Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal, la CNTS, a lancé un appel aux chefs d'entre-

prise pour qu'ils respectent et assurent la sécurité et la santé des travailleurs : « aujourd'hui le dispositif législatif et réglementaire suffit largement pour que les chefs d'entreprises respectent et assurent la sécurité et la santé des travailleurs.



Mais malheureusement, les trois acteurs qui sont chargés de promouvoir cette question ne jouent pas leur ... et je commencerai par les travailleurs »



Mr Cheikh Mbacké DIOP est enfin intervenu en tant que membre de Preventeur Sans Frontière pour souligner que le défi essentiel du développement durable est la relation qui existe entre la prise en charge des questions sociales et sociétales et la productivité. C'est tout l'intérêt du programme WISE du Bureau International du Travail (BIT). Il a insisté sur la nécessité pour les chefs d'entreprise de prendre en considération cette relation : « tant que les chefs d'entreprise ne comprennent pas qu'il faut prendre en charge une bonne politique en santé sécurité et même au-delà des risques émergents qui sont déclinés aujourd'hui sous le vocable de SOLVE qui prend en compte le stress, l'alcoolisme, le tabagisme, etc...tant que les chefs d'entreprise ne comprennent pas qu'il faut gérer ces questions là pour amener son entreprise à accroître sa productivité, nous en serons toujours au point de départ »

La deuxième édition du Forum de Dakar sur la RSE a vécu dans le prolongement de l'édition 2009 qui a été davantage consacrée à la présentation par des entreprises privées de leurs actions de mécénat et de RSE.

Outre le fait qu'elle marque la pérennisation en Afrique de l'Ouest d'un tel évènement, la présente édition 2010, qui a tout au long des deux journées mobilisé de nombreux dirigeants d'entreprises et leurs parties prenantes, a constitué un cadre de réflexions et d'échanges sur la RSE et les problématiques de développement.



Elle a surtout permis de jeter les bases de réflexion sur une stratégie nationale voire sous-régionale de vulgarisation du concept de la Responsabilité Sociétale dont les axes ont été rappelés par le Coordinateur du Forum, Mr Philippe BARRY: « Les principaux axes pourraient être l'amélioration de la gouvernance de nos Entreprises, la démultiplication du soutien des entreprises dans des projets économiques communautaires, une meilleure prise en charge par les entreprises des impacts environnementaux et surtout la formation des acteurs économiques sur la RSE».

Parmi les principales recommandations et conclusions énoncées en clôture par l'animateur du Forum, <u>Mr Amath BA</u>, on peut noter la nécessité de :

- Instituer un Cadre national de concertation sur la RSE,
- Promouvoir la Recherche opérationnelle et la réflexion dans le sens d'une adaptation de la RSE correspondant aux réalités économiques, sociales et culturelles du Sénégal
- Identifier toutes les structures de contrôle et de régulation dont les missions contribuent à la consolidation de la RSE et lever les obstacles à la pleine efficacité de leur action
- Vulgariser la culture de la RSE auprès des citoyens du Grand Public
- Encourager la labellisation RSE des entreprises à partir de la conception d'un modèle pilote de gestion d'une démarche RSE



• et enfin Promouvoir la RSE dans les pays des espaces UEMOA, CEDEAO, CEMAC

Les participants ont tenu à féliciter, pour la richesse des interventions et la qualité de l'organisation, Mr Philippe BARRY, ses partenaires l'Ambassade du CANADA au Sénégal et le Comité de Suivi de la SCA ainsi que les sponsors de ce Forum : SOCOCIM industries, SONATEL, SUNEOR Industries, MDL, IAMGOLD, OROMIN, BICIS, COTOA, FUMOA, COFISAC, SGS, SAR, LE SOLEIL et l'AFD.

Fait à Dakar, le 7 Mai 2010

Le Coordonnateur RSE Sénégal

Philippe BARRY

<u>LES ACTES</u> <u>DU FORUM DE DAKAR SUR LA RSE</u> 23&24 Février 2010 – Hôtel des Almadies

www.forumrsesenegal.org

A. DEROULEMENT DU FORUM

- → Parrainage de Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal ;
- **⊃ Présidence** de **Maître Ousmane NGOM**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Industrie, des Mines, de la Transformation Alimentaire des Produits Agricoles et des PME
- → Co-organisation par RSE Sénégal, l'Ambassade du CANADA au Sénégal et le Secrétariat Permanent du Comité d'Orientation et de Suivi de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) – Primature
- **○** Avec le soutien :
- ✓ **D'institutions nationales et internationales :** Conseil Economique et Social (**CES**), Comité National du Dialogue Social (**CNDS**), Université Cheikh Anta Diop de Dakar (**UCAD**), Université de Haute Alsace (**UHA**), Agence Française de Développement (**AFD**);
- ✓ **D'entreprises :** SOCOCIM industries, SONATEL, SUNEOR Industries, MDL, IAMGOLD, OROMIN, BICIS, COTOA, FUMOA, COFISAC, SGS, SAR, LE SOLEIL
- → Participants : 350 représentants des entreprises, des associations professionnelles du secteur privé, des syndicats de travailleurs, de la société civile, des consommateurs, des écoles et universités, des administrations, des collectivités locales, des partenaires au développement, du Gouvernement du Sénégal.
- **☐ Intervenants panélistes** : **38** personnalités et experts reconnus du monde de l'entreprise et des milieux d'affaires Sénégal, Canada, France, Côte d'ivoire, Burkina Faso
- → Format : 03 tables rondes thématiques favorisant l'interactivité entre les panélistes et avec le public :
 - o Session 1 : Gouvernance d'entreprise et Ethique professionnelle
 - o session 2 : RSE et Développement Economique Local
 - o session 3 : RSE et partenariat environnemental

B. LES ENSEIGNEMENTS DU FORUM

☐ A la question de fond : « La RSE peut-elle être un facteur déterminant de compétitivité des Entreprises et de l'Economie ?»,

Les participants au séminaire ont répondu à une large majorité par l'affirmative. Cependant, ce "oui" est assorti de fortes réserves sur :

- → Le niveau général d'organisation et de développement des milieux professionnels, et leur capacité à initier et conduire dans le temps des actions collectives, notamment des politiques et programmes de développement social;
- → Le niveau de connaissance, de perception et de représentation de la RSE par les parties prenantes, notamment le référentiel ISO 26000 en cours d'élaboration,
- → Le seuil d'organisation des entreprises, des travailleurs et des populations requis pour pouvoir jouer pleinement leur rôle de parties prenantes,
- → La volonté et les capacités d'adopter, d'adapter et de mettre en œuvre la RSE dans l'univers Sénégalais à l'instar des pays développés, notamment au regard de l'importance de petites entreprises et de l'économie informelle dans le tissu économique,
- → La sincérité dans le dialogue politique des acteurs (Etat, secteur privé, travailleurs) dans leur intention de changement, de se remettre en question pour une application efficace de politiques RSE.

C. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

I. Promotion de la Culture de la RSE au Sénégal

☐ Instituer un *Cadre national de concertation sur la RSE* se fondant sur le dispositif de partenariat conclu entre *RSE Sénégal*, *le CNDS* et la *SCA*, et intégrant les représentants de toutes les parties prenantes, comportant un secrétariat permanent assurant le suivi de la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'implémentation assortie de plan d'action ;

Cadre national de concertation qui va assurer une veille approfondie pluridisciplinaire sur les questions qui gravitent autour des critères fondateurs de la RSE;

Promouvoir *la Recherche opérationnelle et la réflexion* dans le sens d'une adaptation précise d'une version de la RSE correspondant aux réalités économiques, sociales et culturelles du Sénégal en s'inspirant du référentiel ISO 26000 et donnant des arguments pour le plaidoyer et le renforcement du dialogue politique;

- ☐ Identifier un groupe d'entreprises aptes à initier un projet pilote de pratique RSE et plus spécifiquement à partir du tissu d'entreprises au Sénégal développant déjà des pratiques similaires ou se rapprochant des pratiques RSE, et en dresser la cartographie ;
- → Promouvoir la RSE auprès de *l'ensemble du tissu économique* du Sénégal, y compris et surtout auprès des PME PMI et des entreprises de l'économie informelle;
- Décliner *une stratégie nationale de promotion de la RSE* sous forme de projets orientés vers des résultats ;

II. Renforcement des Fondements des Bonnes Pratiques de management

- **□** La Transparence, par la diffusion d'une information vraie et non exclusive ;
- **⊃** *L'Equité*, afin que chaque partie prenante retrouve sa place légitime au regard de sa contribution à la création de richesse, et dans le respect du bien public ;
- → La Durabilité, afin que tous les choix soient faits dans le souci de la qualité et de l'harmonie entre les parties prenantes, dans une perspective de développement durable ;
- **C** La Rentabilité, comme résultante des options susmentionnées, et comme garante de la pérennité de l'entreprise, ainsi que de la communauté dont elle assure la prospérité.
- **□** Le référentiel ISO 26000, comme fil conducteur des actions menées dans et hors de l'entreprise, comme accélérateur et intégrateur de développement.

III. Renforcement du dispositif législatif et règlementaire

- → Produire un recueil des *textes législatifs et règlementaires* concourant au renforcement de la RSE et proposer des mesures pour améliorer leur effectivité et leur application ;
- ☐ Identifier toutes les *structures de contrôle et de régulation* dont les missions contribuent à la consolidation de la RSE et lever les obstacles à la pleine efficacité de leur action.

IV. Développement du plaidoyer de chaque partie prenante

⊃ Elaborer et mettre en œuvre un **plan de communication** qui va annoncer, accompagner et prolonger les *programmes techniques de déploiement de la RSE* adapté pour chaque partie prenante, surtout les plus vulnérables (travailleurs,

consommateurs, communautés de base), afin d'améliorer leur capacité d'analyse, de négociation, de lobbying et de participation effective à l'animation du cadre national de concertation sur la RSE :

- ✓ Vulgariser la culture de la RSE auprès des citoyens du **Grand Public** par la méthode de *formation de formateurs*, afin d'assurer la dissémination du concept et d'éveiller la conscience collective ;
- ✓ *Encourager la labélisation des entreprises* après soumission à un bilan social et environnemental dont les contours seront définis par un comité scientifique à partir des lignes directrices de normalisation contenues dans l'ISO 26 000 ;
- ✓ Entreprendre le plaidoyer auprès des centres de décisions et de représentation nationale : Gouvernement, Sénat, Assemblée nationale, Sénat, Conseil Economique et Social, Elus locaux, collectif des partenaires au développement, organisations patronales, organisations de la société civile, organisations syndicales, confréries religieuses, universités, écoles supérieures, lycées et collèges, écoles de formation professionnelle.
- **○** Consacrer le leadership de l'Etat dans l'option « Développement par la RSE » par des engagements forts (réflexion puis comité national RSE)

V. Dimension sous régionale de la RSE

Promouvoir *la RSE dans les pays des espaces UEMOA*, *CEDEAO*, *CEMAC* ayant en partage la langue française par des actions de plaidoyer, de formation et la création, au niveau communautaire, de réseaux d'entreprises socialement engagées.

D. ACTIONS DEJA PLANIFIEES

⇒ Formations

- ✓ *Mars 2010* : Session de formation en direction des organisations de la société civile, organisée par RSE Sénégal et l'Ambassade du Canada ;
- ✓ *Octobre 2010*: Session de formation en direction du secteur minier et du secteur financier sur les indicateurs globaux (GRI), les principes de la SFI et les principes de l'équateur, organisée par RSE Sénégal et l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE).

⊃ Développement Economique Local

✓ 2010 : Accompagner le processus d'ancrage de la démarche RSE dans les « clusters » locaux en cours d'implantation dans différents territoires et concernant les filières des grappes de croissance de la SCA (Communes de Guédiawaye, Kédougou, Mbao, Pikine, Pout) et étendre progressivement à d'autres clusters (RSE Sénégal et SP-SCA)

⇒ Partenariat

✓ Mettre en œuvre les dispositions des Conventions de partenariat conclues en marge du Forum par *CNDS*, *SCA* et *RSE Sénégal*

⊃ Dimension sous régionale

- ✓ *Mars 2010* : Actions de sensibilisation sur la RSE au Burkina Faso par RSE Sénégal et l'EIER
 - ✓ 4ème trimestre 2010 : Actions de sensibilisation au Cameroun

○ Autres idées à approfondir

- · Concours des Ecoles sur la RSE
- · Semaine du Développement durable
- · Trophée RSE : Grand Prix récompensant les Entreprises socialement responsables (**Grand Prix du Président de la République**)
 - · Benchmark avec des pays africains sur la promotion des ISR et de la RSE
 - · Master RSE